

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze,

Le vingt six juin, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, SOBRAQUES-BRAYE, CORNETI, ALLANIC, OLLIVAUD, CHESNEAU, RUSSELL, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CAZIN, DUBOIS, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER.

Date de convocation

20 juin 2014

A l'exception de : Monsieur BELLIOU (se retire lors du délibéré)
Madame FRAUX qui a donné pouvoir à Monsieur DEUX,
Monsieur POUSET qui a donné pouvoir à Monsieur LE MAIRE,
Madame CARNAC qui a donné pouvoir à Monsieur BELLIOU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Date du
Conseil Municipal

26 juin 2014

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur CAZIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

11/ EXERCICE 2013 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

RAPPORTEUR : Monsieur CORNETI, conseiller municipal délégué

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents --- 29

Votants ----- 32

EXPOSE :

Traditionnellement dernier acte du cycle budgétaire, le compte administratif 2013 a également la particularité d'arrêter la stratégie financière du dernier municipal.

De l'approbation du budget primitif à l'unique décision modificative de l'exercice, les opérations budgétaires et comptables ont été exécutées dans la limite des autorisations de dépenses données par le Conseil Municipal.

Les résultats arrêtés pour l'exercice 2013 seront repris dans le cadre du budget supplémentaire pour 2014.

Dans la continuité des précédents exercices, les réalisations de l'exercice 2013 seront détaillées au travers des principaux états du document budgétaire, élaboré selon les normes de la comptabilité publique M14.

Il est proposé, pour le budget principal, une comparaison entre le niveau d'exécution et les crédits votés lors des différents Conseils Municipaux, comparaison avant tout intéressante pour la lecture et l'analyse des opérations de la section d'investissement.

I – BUDGET PRINCIPAL

Globalement, le compte administratif 2013 traduit l'exposition de la capacité financière de la collectivité à la crise économique, à travers deux recettes courantes majeures. Leur dégradation a eu des répercussions immédiates sur le niveau d'autofinancement, malgré les effets positifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement et des investissements en faveur des économies d'énergie.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

0310714

Publié le :

1010714

Certifié exact,
Pour le Maire,

Fédérique MARTIN,

adjointe
au Maire



Pour autant, sans majorer les taux d'impôts locaux, et en assurant le désendèlement, les investissements structurants et de modernisation du patrimoine ont été maintenus.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE
(d'après le document technique du CA2013 - tableau II A.1)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	19 349 221,54	G	21 959 923,63	2 610 702,09
	Section d'investissement	B	9 525 465,28	H	8 841 565,27	-683 900,01
REPORTS	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	827 629,92	827 629,92
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)	1 999 595,99	J (si excédent)		-1 999 595,99
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	30 874 282,81	=G+H+I+ J	31 629 118,82	754 836,01
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2014	Section de fonctionnement	E	14 037,67	K	7 804,00	-6 233,67
	Section d'investissement	F	893 870,30	L	1 787 183,63	893 313,33
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014		=E+F	907 907,97	=K+L	1 794 987,63	887 079,66
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	19 363 259,21	=G+I+K	22 795 357,55	3 432 098,34
	Section d'investissement	=B+D+F	12 418 931,57	=H+J+L	10 628 748,90	-1 790 182,67
TOTAL CUMULE		=A+B+C+D+E+F	31 782 190,78	=G+H+I+J+K+L	33 424 106,45	1 641 915,67

Ce premier tableau, représentant la vue générale du budget principal, permet d'apprécier chaque étape de la constitution du résultat cumulé de l'exercice.

Au niveau des dépenses, les sections de fonctionnement et d'investissement enregistrent, en réalisation, respectivement 19 349 221.54 € et 9 525 465.28 €. A ces sommes, il convient d'ajouter le déficit d'investissement 2012 de 1 999 595.99 €, portant ainsi le total des dépenses 2013 avant constatation des restes à réaliser à 30 874 282.81 €.

Enfin, les restes à réaliser de 2013 à reporter sur 2014 (engagements financiers non réalisés) d'un montant de 907 907.97 € viennent s'ajouter aux dépenses pour former le total cumulé des dépenses de 31 782 190.78 €.

Par analogie, le total cumulé des recettes 2013 s'affiche à 33 424 106.45 €.

Le résultat cumulé 2013, obtenu par différence entre les recettes et les dépenses, s'établit à 1 641 915.67 €, contre 1 547 439.33 € au compte administratif 2012.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
(Après le document technique du CA 2013 - tableau II A.2)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2012
		Mandats émis (1)	Restes à réaliser au 31/12		
01* - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 511 030,59	4 132 728,42	14 037,67	91,93%	4 078 915,98
achats de fournitures	2 076 472,96	1 863 483,26	2 188,15		1 825 215,74
services extérieurs	2 344 040,93	2 179 416,57	11 849,52		2 159 996,15
impôts et taxes	90 516,70	89 828,57			93 704,09
012 - CHARGES DE PERSONNEL	9 488 100,00	9 294 943,28		97,98%	9 478 244,55
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	533 370,00	531 026,89		99,56%	435 900,96
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 342 220,00	2 330 568,39	0,00	99,50%	2 400 595,60
contingents et participations	803 420,00	800 174,25			
subventions aux associations	1 180 150,00	1 173 196,29			
autres subventions	150 000,00	150 000,00			
charges diverses	208 650,00	207 197,85			
66 - CHARGES FINANCIERES	755 600,00	745 375,62		98,65%	795 782,20
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 070 595,13	469 793,87		43,88%	421 232,41
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	57 000,00	57 000,00		100,00%	
022 - DEPENSES IMPREVUES	14 000,00			0,00%	
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	18 771 915,72	17 561 436,47	14 037,67	93,63%	17 610 671,70
023 - Virement à la section d'investissement	2 379 347,20			0,00%	
042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	1 794 375,86	1 787 785,07		99,63%	2 942 922,15
TOTAL DES DEPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 173 723,06	1 787 785,07	0,00		2 942 922,15
TOTAL	22 945 638,78	19 349 221,54	14 037,67	84,39%	20 553 593,85
				taux de réalisation hors 023 - Virement à la section d'investissement	94,08%

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachements des charges et produits

Réalisées à hauteur de 93.63 %, les **dépenses réelles de fonctionnement** 2013 s'établissent à **17 561 436.47 €**. En comparaison du CA 2012, une baisse de 49 K€ peut être observée.

Les efforts des services, portant notamment sur les carburants, les fournitures administratives, les frais de télécommunications, et les investissements en faveur des économies d'énergie ont permis de constater le recul de ces charges. Pour autant, le poste "**charges à caractère général**" affiche une progression en comparaison du CA 2012, résultant en partie des dépenses d'enfouissement de réseaux téléphoniques, dans le cadre d'opérations d'investissement (+ 43 K€).

Arrêtées à 9 294 943.28 €, les **charges de personnel** ont été maîtrisées.

Hors opérations exceptionnelles, les **subventions aux associations** ont été maintenues en 2013.

Les **charges financières** s'établissent à 745 375.62 €, dont 66 012.06 € au titre des écarts de change sur les emprunts libellés en franc suisse. En 2013, l'emprunt CHF, aux conditions de sortie acceptables, a été remboursé intégralement par anticipation, ce qui a notamment généré des frais de change sur le capital restant dû.

Les décisions nationales en faveur de la péréquation se traduisent notamment à travers le chapitre "**atténuations de produits**", qui retrace essentiellement la participation de la Ville au fonds de péréquation intercommunale (+ 53 K€/2012) et le prélèvement au titre de la loi SRU en faveur des logements sociaux. Globalement, ce poste enregistre la progression la plus forte, avec un impact sur l'autofinancement de 95 K€.

En 2013, une **provision pour créances douteuses** a été constituée à hauteur de 57 000 €, conformément à la délibération n°13.04.08 en date du 04 avril 2013.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT
(d'après le document technique du CA 2013 - tableau II A.2)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	Pour mémoire CA 2012
		Titres émis (1)	Restes à réaliser au 31/12		
01 - ATTENUATIONS DES CHARGES	80 000,00	122 821,04			
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET /VENTE	771 000,00	789 774,80		102,44%	978 964,64
utilisation du domaine	129 700,00	143 257,67		110,45%	134 939,89
produits des services	601 950,00	611 622,78		101,61%	645 392,52
autres produits	39 350,00	34 894,17	7 804,00	108,51%	198 632,13
73 - IMPOTS ET TAXES	16 062 079,00	16 836 292,57		98,69%	15 966 269,71
impôts locaux	10 298 829,00	10 381 014,00		100,80%	10 018 923,00
autres impôts et taxes	4 083 800,00	3 751 230,77		91,86%	4 329 673,91
dotations CARENE	1 679 450,00	1 704 047,80		101,48%	1 607 462,80
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 628 986,00	3 628 667,19		99,99%	3 841 018,72
dotation globale de fonctionnement	2 618 340,00	2 618 277,00		100,00%	2 725 327,00
allocations de compensation et péréquation	389 845,00	388 715,21		99,71%	422 682,66
subventions et participations	618 800,00	619 674,98		100,14%	693 009,06
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	313 760,00	325 167,46		103,64%	223 196,88
révenus des immeubles	284 550,00	294 818,76		103,61%	139 095,16
redevances versées par les délégataires de services publics	27 000,00	27 000,00		100,00%	77 000,00
autres	2 200,00	3 348,69		152,21%	7 100,52
76 - PRODUITS FINANCIERS		4 373,14			0,31
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 102 374,74	1 103 017,46		100,06%	1 956 362,37
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	21 966 186,74	21 808 113,45	0,00		
042 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	161 820,12	161 810,18		99,99%	694 666,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	161 820,12	161 810,18	0,00	99,99%	694 666,00
TOTAL	22 128 006,86	21 969 923,63	0,00	99,29%	23 661 671,98
Pour information		827 629,92			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Les **recettes réelles de fonctionnement 2013** s'établissent à **21 808 113,45 €**, avec un taux de réalisation de **95,66 %**.

Les **produits des services, du domaine et vente** ressortent en baisse, en comparaison du CA 2012, pour plusieurs raisons :

- l'influence de la crise économique s'est traduite par des changements de comportements de consommation des familles, notamment sur le centre de loisirs, la restauration scolaire et l'accueil périscolaire,
- jusqu'à la cession des panneaux photovoltaïques en décembre 2012, la collectivité a encaissé le produit de la vente d'électricité (130 K€ en 2012).

Le poste **impôts et taxes**, arrêté à **15 836 292,57 €**, comporte notamment :

- les contributions directes dont le produit a varié globalement de + 3,6 % en raison des seules variation physique et revalorisation annuelle des bases,
- les autres impôts et taxes en net recul, et plus particulièrement les droits de mutation (- 422 K€/CA 2012), et le prélèvement sur les jeux du Casino (- 79 K€/2012). A ces baisses s'ajoute la perte de la recette tirée du prélèvement sur les paris hippiques (- 70 K€/CA 2012).

Les **dotations et participations** affichent une baisse, sous l'effet du gel en valeur des concours financiers de l'Etat (DGF, allocations compensatrices et dotations).

Les **subventions perçues**, pour un montant de **619 674,98 €**, proviennent majoritairement de la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre du financement conventionnel de la politique enfance – jeunesse.

Les **autres produits de gestion courante** évoluent sous l'effet de la recette locative de la maison de retraite, en couverture du remboursement de l'emprunt et de la taxe foncière, et de l'avenant à la convention de délégation de service public de l'hippodrome.

Le produit des cessions d'immobilisations de 1 063 874,74 € est neutre en section de fonctionnement par les écritures d'ordre budgétaires.

Par différence entre les recettes et les dépenses, la capacité de financement déjagée en fonctionnement est de 3 432 098.34 €.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT
(d'après le document technique du CA 2013 - tableau II A.3)

	Crédits ouverts (EP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	/ mandats émis	/mandats émis + RàR
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	318 358,71	178 689,61	92 728,74	56,13%	85,26%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	82 772,78	17 889,93	26 345,57	21,61%	53,44%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 754 808,75	2 837 780,37	666 417,13	75,58%	93,33%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	3 169 996,09	2 793 490,05	108 378,86	88,12%	91,54%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	16 954 003,33	9 309 328,42	893 870,30	55,41%	60,61%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 627 967,00	3 481 478,46		36,16%	36,16%
remboursement annuel	2 087 051,00	1 967 610,46			
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D-R)	7 540 916,00	1 513 868,00			
26 - PARTICIPATIONS, CREANCES RATRACHEES A DES P/	100,00	0,00		0,00%	0,00%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	236 150,12	216 136,86	0,00	76,28%	76,28%
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	151 820,12	151 810,18		99,99%	99,99%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	84 330,00	64 326,68		76,28%	76,28%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	17 190 153,45	9 525 465,28	893 870,30	55,41%	60,61%
Pour information		1 999 595,99			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

Les dépenses d'équipement ont été réalisées à hauteur de 5 827 849.96 €, auxquels s'ajoutent les restes à réaliser pour 893 870.30 €. Le taux de réalisation est de 91.75 %.

Une partie des crédits annulés au 31 décembre 2013 donnera lieu à une réinscription au budget supplémentaire 2014, pour les projets amorcés, n'ayant pu se concrétiser par un report de crédits.

En complément des programmes annuels d'investissement (économies d'énergie, moyens des services à la population, maintenance des bâtiments communaux, mise aux normes PMR, nivellement des plages, ...), l'enveloppe 2013 a également été dédiée aux opérations suivantes :

- les travaux d'aménagement du parc paysager,
- la poursuite des acquisitions foncières du futur lotissement Saint-Sébastien,
- la création des jardins familiaux,
- l'aménagement de l'îlot Gambetta,
- le lancement de l'opération sur le stade Prieux, avec le projet terrain d'honneur et piste d'athlétisme,
- la poursuite des opérations co-financées par des PUP et des PVR (Cupressus, Saint-Sébastien, ...),
- le diagnostic des arbres publics,
- la poursuite de la révision des documents d'urbanisme (règlement local de publicité, PLU et AVAP).

Le second poste important des dépenses d'investissement est le **remboursement en capital de la dette**, soit 1 967 610.46 €. La gestion de trésorerie adossée, en partie, aux emprunts assortis d'une ligne de trésorerie est retranscrite, en dépenses et recettes, au chapitre 16, pour un montant de 1 513 868 €.

A noter une opération exceptionnelle : une partie a été consacrée au remboursement anticipé d'un emprunt CHF pour un capital restant dû de 212 115.03 € (valeur d'origine). Le financement a été assuré par la récupération de TVA encaissée sur 2012, et non par l'autofinancement.

Au 31 décembre 2013, l'**encours de dette** de la Ville s'établit à 19 458 258 €, sur la base du taux de change d'origine des emprunts francs suisses. La capacité de désendettement de la Ville, résultant du rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute, est de 6,1 ans.

Aux dépenses réelles s'ajoutent les restes à réaliser et les opérations d'ordre, comprenant les écritures comptables de gestion de l'actif et les travaux en régie. Au final, les **dépenses d'investissement** sont arrêtées à **9 525 465.28 €**.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT
(d'après le document technique du CA 2013 - tableau II A.3)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés		TAUX DE REALISATION	
		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	/ Titres émis	/ Titres émis + RàR
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 096 840,00	827 168,99	267 586,12	75,41%	99,81%
Etat	462 645,00	455 624,61	4 875,00		
CARENÉ	249 000,00	249 000,00			
Département	218 500,00	0,00	218 500,00		
autres	131 540,00	87 385,38	44 210,12		
amendes de police	35 155,00	35 159,00			
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 640 916,00	1 513 868,00	0,00	20,08%	20,08%
dette nouvelle					
écritures emprunts assortis lignes de trésorerie (D-R)	7 540 916,00	1 513 868,00			
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	76 186,00	66 387,79	0,00	87,14%	87,14%
10 - DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 121 000,00	1 061 398,62	0,00	94,68%	94,68%
FCTVA	761 000,00	760 364,43			
Taxe locale d'équipement/ Taxe d'aménagement	360 000,00	301 034,19			
1068 - EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISES	3 520 630,12	3 520 630,12	0,00	100,00%	100,00%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20 000,00	0,00	19 598,51	0,00%	97,99%
024 - PRODUITS DES CESSIONS	1 566 126,26	0,00	1 500 000,00	0,00%	96,39%
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 931 696,38	8 989 453,62	1 787 183,63	46,81%	58,78%
023 - Virement à la section d'investissement	2 379 347,20	0,00	0,00		
040 - Opé. D'ordre de transferts entre sections	1 794 375,86	1 787 785,07	0,00	99,63%	99,63%
041 - Opé. À l'intérieur de la section	84 330,00	84 326,68	0,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 258 053,06	1 872 111,75	0,00		
TOTAL	19 189 749,44	8 841 565,27	1 787 183,63	46,07%	55,39%
				52,60%	63,23%

taux de réalisation hors 021 - Virement de la section de fonctionnement

En 2013, les **recettes réelles d'investissement** s'élèvent en réalisation à **6 989 453.52 €**, hors restes à réaliser d'un montant de 1 787 183.63 €. Le taux de réalisation est de 46.81 %, pour un taux d'engagement de **58.78 %**.

Constituent tout d'abord les **recettes d'équipement** :

- Les **subventions perçues** de divers partenaires en accompagnant des projets majeurs de la collectivité;
- La réalisation de 66 387.79 € au chapitre 23, découlant du traitement comptable des avances forfaitaires sur marchés et de la gestion de la TVA de l'opération hippodrome.

En complément de la couverture du besoin de financement 2012 de 3 520 630.12 €, les **recettes financières** comprennent les dotations et fonds divers : d'une part le FCTVA perçu au titre des dépenses éligibles de 2012 et, d'autre part la taxe locale d'équipement/taxe d'aménagement.

Il convient de souligner les restes à réaliser de 1 519 598.51 €, dont une part significative résulte d'une cession immobilière encaissée en janvier 2014.

Les recettes d'ordre comportent, pour 1 787 785.07 €, les dotations aux amortissements et les transferts de produits de fonctionnement (sortie d'actif et plus value de cession) et, pour 64 326.68 €, la gestion des écritures courantes de l'actif immobilisé.

Par différence entre les recettes et les dépenses d'investissement, le **besoin de financement** ressort à **1 790 182.67 €**, qui est intégralement couvert par la capacité dégagée en fonctionnement pour un montant de 3 432 098.34 €.

II – BUDGETS ANNEXES

1- Budget annexe du Pouligou

En 2013, les travaux de voirie ont été poursuivis pour un montant de 29 769.80 €. Ils sont financés par l'excédent de fonctionnement reporté, constitué par les cessions antérieures de parcelles aménagées et par la cession de l'ultime parcelle.

2- Budget annexe Quai des Arts

L'exercice 2013 se conclut dans la continuité du compte administratif 2012 : tout en assurant la qualité de la programmation culturelle et artistique, la gestion stricte des dépenses de fonctionnement a permis de dégager un résultat global de l'exercice de 88 674.92 €.

A compter de 2013, suite à l'intégration du patrimoine dans le budget annexe, les écritures d'amortissement ont été constatées, au titre des dépenses d'équipements 124 178.35 € et 45 625 € pour les subventions reçues.

La subvention du budget principal concourt au financement de la section de fonctionnement à hauteur de 401 360 €.

Les dépenses d'équipement, établies à 55 687.07 € ont été intégralement autofinancées.

(en milliers d'€)	BUDGET PRINCIPAL	QUAI DES ARTS	LOTISSEMENT LE POULIGOU	TOTAL
I - FONCTIONNEMENT (1+2)	3 439	63	6	3 508
1 - Résultat de l'exercice	2 611	-67	2	2 546
2 - Résultat reporté	828	130	4	962
II - INVESTISSEMENT (1+2)	-2 684	31	0	-2 653
1 - Résultat de l'exercice	-684	71		-613
2 - Résultat reporté	-2 000	-40		-2 040
III - RESULTAT GLOBAL	755	94	6	855
<i>pour rappel 2012</i>	2 348	138	4	2 490
IV - REPORTS (solde : recettes - dépenses)	887	-5	0	882
1 - Fonctionnement	-6	-1		-7
2 - Investissement	893	-4		889
V - RESULTAT NET DE CLOTURE	1 642	89	6	1 737
<i>pour rappel 2012</i>	1 547	130	4	1 681

II – CONSOLIDATION BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Ce dernier tableau offre une vision consolidée de la formation du résultat de clôture du budget de la commune. Ainsi, globalement, en ajoutant le résultat net de clôture des deux budgets annexes, Quai des Arts et Lotissement du Pouligou, le **résultat cumulé 2013** est de **1 737 000 €**.

Ainsi, s'achève la présentation des principaux éléments du compte administratif 2013.

Après la présentation et l'examen du compte administratif 2013, il nous appartient aux termes de l'article L2121-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) de statuer sur ce document en prenant la délibération suivante.

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-31, L2122-21 et L2343-1 et 2,

⇒ Vu l'avis de la commission finances en date du 17 juin 2014,

⇒ Considérant le compte administratif 2013 soumis à l'assemblée délibérante,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Monsieur BELLINOT se retire lors du délibéré), délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 présenté par Monsieur Robert BELLINOT, Maire en exercice au 31 décembre 2013, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1°) donne acte de la présentation du compte administratif, tel qu'il est résumé ci-après pour le budget principal et les budgets annexes,

2°) constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

COMPTES ADMINISTRATIF 2013
BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats reportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		827 629,92	827 629,92 €
b/ Investissement (c/001)	1 999 595,99 €		- 1 999 595,99 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	19 349 221,54 €	21 959 923,63 €	2 610 702,09 €
<i>mouvements réels</i>	17 561 436,47 €	21 808 113,45 €	4 246 676,98 €
<i>mouvements d'ordre</i>	1 787 785,07 €	151 810,18 €	- 1 635 974,89 €
b/ Investissement	9 525 465,28 €	8 841 565,27 €	- 683 900,01 €
<i>mouvements réels</i>	9 309 328,42 €	3 468 823,40 €	- 5 840 505,02 €
<i>mouvements d'ordre</i>	216 136,86 €	1 852 111,75 €	1 635 974,89 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		3 520 630,12 €	3 520 630,12 €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	19 349 221,54 €	22 787 553,55 €	3 438 332,01 €
b/ Investissement	11 525 061,27 €	8 841 565,27 €	- 2 683 496,00 €
c/ Global	30 874 282,81 €	31 629 118,82 €	754 836,01 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			754 836,01 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement	14 037,67 €	7 804,00 €	- 6 233,67 €
b/ Investissement	893 870,30 €	1 787 183,63 €	893 313,33 €
c/ Global	848 334,13 €	1 794 987,63 €	946 653,50 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)			
a/ Fonctionnement	19 363 259,21 €	22 795 357,55 €	3 432 098,34 €
b/ Investissement	12 418 931,57 €	10 628 748,90 €	- 1 790 182,67 €
c/ Global			1 641 915,67 €

**COMPTE ADMINISTRATIF 2013
BUDGET ANNEXE QUAI DES ARTS**

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats reportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		130 417,26 €	130 417,26 €
b/ Investissement (c/001)	39 536,66 €		39 536,66 €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	706 354,98 €	638 544,30 €	67 810,68 €
<i>mouvements réels</i>	582 176,63 €	592 919,30 €	10 742,67 €
<i>mouvements d'ordre</i>	124 178,35 €	45 625,00 €	78 553,35 €
b/ Investissement	101 312,07 €	171 563,51 €	70 251,44 €
<i>mouvements réels</i>	55 687,07 €		55 687,07 €
<i>mouvements d'ordre</i>	45 625,00 €	124 178,35 €	78 553,35 €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>		47 385,16 €	47 385,16 €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	706 354,98 €	768 961,56 €	62 606,58 €
b/ Investissement	140 848,73 €	171 563,51 €	30 714,78 €
c/ Global	847 203,71 €	940 525,07 €	93 321,36 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			93 321,36 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement	567,00 €		567,00 €
b/ Investissement	4 079,44 €		4 079,44 €
c/ Global	4 646,44 €	€	4 646,44 €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)			
a/ Fonctionnement	706 921,98 €	768 961,56 €	62 039,58 €
b/ Investissement	144 928,17 €	171 563,51 €	26 635,34 €
c/ Global			88 674,92 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2013
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU POULIGOU

	Dépenses	Recettes	Résultat
1 - Résultats réportés			
a/ Fonctionnement (c/002)		3 675,14 €	3 675,14 €
b/ Investissement (c/001)		- €	- €
2 - Opérations de l'exercice			
a/ Fonctionnement	29 769,80 €	31 760,00 €	1 990,20 €
<i>mouvements réels</i>	29 769,80 €	31 760,00 €	1 990,20 €
<i>mouvements d'ordre</i>			- €
b/ Investissement	- €	- €	- €
<i>mouvements réels</i>	- €		- €
<i>mouvements d'ordre</i>			- €
<i>affectation n-1 (C/1068)</i>			- €
3 - Totaux d'exécution du budget (1+2)			
a/ Fonctionnement	29 769,80 €	35 435,14 €	5 665,34 €
b/ Investissement	- €	- €	- €
c/ Global	29 769,80 €	35 435,14 €	5 665,34 €
4 - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			5 665,34 €
5 - Restes à réaliser			
a/ Fonctionnement			- €
b/ Investissement			- €
c/ Global	- €	- €	- €
6 - RESULTATS NETS DE CLOTURE (3+5)			
a/ Fonctionnement	29 769,80 €	35 435,14 €	5 665,34 €
b/ Investissement	- €	- €	- €
c/ Global			5 665,34 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Pour le Maire,



Frédérique MARTIN,
Frédérique
1^{ère} adjointe au Maire